



Communiqué de presse

Le 1^{er} octobre 2025

ENGIE révolutionne la consommation responsable en offrant 2 heures d'électricité verte gratuites l'après-midi

ENGIE, premier fournisseur d'électricité verte* pour les particuliers en France, continue d'innover avec une proposition inédite pour rendre la transition énergétique concrète pour les consommateurs. Le 1^{er} octobre, ENGIE lance l'offre *Happy Heures Vertes*, une première en France, qui permet aux particuliers de bénéficier de 2 heures de consommation gratuites en électricité verte l'après-midi, tous les jours de l'année.

2 heures gratuites, personnalisées et responsables

Happy Heures Vertes permet à chaque client **de choisir librement son créneau de 2 heures consécutives gratuites parmi une sélection de 3 créneaux entre 13h et 17h**, et de le modifier à tout moment, sans frais (prix par kilowattheure à 0 € hors toutes taxes (hors paiement des taxes et contributions sur les consommations en kWh)).

En incitant à reporter certaines consommations l'après-midi, ENGIE **valorise les périodes où la production d'énergies renouvelables, notamment solaire, est la plus abondante**. Cette personnalisation encourage un changement des habitudes de consommation, en phase avec les pics de production renouvelable, tout en soulageant le système électrique dans les heures de pointe.

En souscrivant cette offre **les clients bénéficieront en plus d'un prix en heures creuses de minuit à 6h du matin**.

Avec cette formule **unique en France**, ENGIE poursuit sa stratégie en faveur de la transition énergétique et aide concrètement ses clients à réduire leur facture en consommant mieux et au moment le plus adapté.

« Avec cette offre disruptive, ENGIE apporte une nouvelle manière de consommer l'énergie : personnalisable, plus responsable et plus durable. Avec ses 2 heures d'électricité verte gratuites l'après-midi, Happy Heures Vertes est la preuve tangible que les énergies renouvelables peuvent contribuer à réduire les dépenses d'énergie, en faisant évoluer ses habitudes de consommation » souligne Céline Regnault, Directrice Grand Public ENGIE BtoC France.

Un contrat transparent et sans engagement

Proposé pour une durée d'un an, en série limitée aux 100 000 premières souscriptions, le contrat *Happy Heures Vertes* est résiliable à tout moment sans frais. Comme toutes les offres de fourniture d'énergie, il est composé d'un abonnement et, c'est sa spécificité, de trois prix d'électricité : Heures Pleines, Heures Creuses et Heures Gratuites dites « *Happy Heures Vertes* ». Le prix de l'électricité est fixe pendant toute la durée du contrat, celui de l'abonnement suit l'évolution du tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité, à la hausse ou à la baisse.

La consommation liée aux *Happy Heures Vertes* apparaît sur une ligne spécifique de la facture et elle peut être suivie en temps réel via l'espace client et l'application mobile.

L'offre est accessible aux détenteurs d'un compteur Linky™ communicant de niveau 2, avec une puissance minimale de 6 kVA.

3101 : information consommateurs offre *Happy Heures Vertes* (service et appel gratuit).

À propos d'ENGIE BtoC France

ENGIE BtoC France accompagne chaque jour des millions de [particuliers](#) et des [professionnels](#) vers une consommation d'énergie plus responsable.

Avec près de 7 000 collaborateurs (dont ceux de sa filiale ENGIE Home Services), cette entité s'appuie sur une expertise reconnue pour proposer des offres d'électricité verte* et de gaz (jusqu'à 5 % de gaz vert selon l'offre), des offres de services, des conseils personnalisés et des solutions concrètes. À l'écoute de ses clients, ENGIE BtoC France participe à la transition énergétique en rendant les nouveaux usages simples, attractifs et abordables et en permettant à chacun de consommer moins et mieux, tout en gagnant en sérénité.

Premier fournisseur d'électricité verte pour les particuliers en France**, ENGIE fournit également électricité verte et gaz aux particuliers et aux TPE (Très petites entreprises) en Australie, Belgique, Italie, Roumanie et aux Pays-Bas, ce qui représente avec la France plus de 19 millions de contrats d'énergie (au 31/08/2025).

Electricité verte : pour tout nouveau contrat d'électricité souscrit par un client particulier, à l'exclusion de l'offre d'électricité Happ-e, ENGIE achète l'équivalent de la quantité d'électricité consommée par le client en Garantie(s) d'Origine émise(s) par des producteurs d'énergie renouvelable. Une Garantie d'Origine certifie que de l'électricité a été produite à partir d'une source d'énergie renouvelable et injectée sur le réseau électrique

**Pour les particuliers (sites résidentiels) en offres à prix de marché d'électricité verte en France métropolitaine, hors Corse (au 31/12/2024).



[@ENGIEpartFR](#)



[@engie_particuliers](#)



[@jagisavecengie](#)